

Loto Canada

**M. Clark:** Pourquoi ne pas en parler nettement dans le document?

**M. Chrétien:** Les renseignements que j'ai reçus jusqu'ici de certains gouvernements provinciaux indiquent qu'ils aimeraient parler de la possibilité d'un partage plus important après 1979. Maintenant, les provinces reçoivent 12.5 p. 100 des produits nets de cette loterie. J'aimerais envisager un partage différent après 1979, mais si les provinces et les députés veulent que nous liquidions alors toute l'affaire, cela m'est personnellement égal.

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, j'aimerais attirer l'attention de l'honorable ministre sur la question des coûts. Je crois que le ministre a bien compris qu'il n'y a aucun doute dans l'esprit de nos collègues de l'opposition. Nous voulons naturellement appuyer, encourager ou aider ceux qui seront appelés à combler ce déficit.

Mais, monsieur le président, comme Canadien et comme Québécois, je sais qu'un grand nombre de Québécois s'inquiètent énormément de ces coûts astronomiques. Il y a sûrement des raisons justifiables. Alors, ma question est celle-ci: Dans quelle mesure le ministre responsable pour la gouverne de ceux qui défendront cette loi pourrait-il inviter les responsables du COJO à lui fournir les meilleures explications possibles? Jusqu'à maintenant, le public n'a pas eu suffisamment d'explications, et ceci, bien sûr, nous permettrait à mon avis, d'appuyer une telle mesure dans la mesure où les raisons découlant de ces coûts astronomiques seraient justifiées. Voilà je pense les précisions que nous aimerions recevoir. Qu'est-ce que le ministre peut fournir, c'est la question que je pose.

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, j'ai déjà déclaré que j'ai discuté avec le maire de Montréal et avec le gouvernement provincial. Ils m'ont indiqué que, quant à eux, ils souhaitaient que les raisons de l'escalade effarante des coûts soit rendue publique. Je pense que la préoccupation qu'ils ont à ce moment-ci, c'est de s'assurer que les Jeux auront lieu et qu'ils seront un succès, et je pense que cet aspect sera certainement un sujet de débat au Québec et à Montréal après les Olympiques. Et il me fera plaisir de transmettre aux autorités provinciales et municipales les vœux des députés fédéraux et, il me fera plaisir de transmettre à la Chambre ou à un comité approprié toutes les informations venant du gouvernement du Québec.

Quant à lancer une enquête considérable à ce moment-ci, faire venir, arrêter les gérants du projet pour venir leur faire passer des journées et des journées dans les corridors du Parlement, alors qu'ils doivent terminer leur tâche, je pense que ce serait très inapproprié à ce moment-ci, d'autant plus que j'ai l'assurance des autorités provinciales et municipales que toute information relative à la question de l'honorable député pourra être transmise d'une façon directe ou indirecte à un comité de la Chambre lorsque je serai présent pour justifier ce bill ou cette proposition. Au fait, j'aimerais qu'on ait du temps pour en discuter mais, malheureusement, comme il ne reste que cinq ou six semaines avant l'ajournement des travaux de la Chambre, et comme il y a de nombreux précédents en ce qui a trait à la création de sociétés de la Couronne par ordre en conseil, je pense qu'on est justifié d'agir de cette façon à ce moment-ci, mais j'aimerais paraître quelques jours devant un comité de la Chambre pour essayer de renseigner les honorables députés.

● (1540)

[Traduction]

**M. Rodriguez:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor. Il a dit que le gros des recettes que réalisera cette société de la Couronne en exploitant la loterie sera destiné à combler le déficit des Jeux Olympiques. Le ministre peut-il nous dire si une responsabilité incombera aux Canadiens—ou au Parlement du Canada, qui sera appelé à adopter un bill—si la loterie ne permet pas de réunir des fonds suffisants pour combler la totalité ou une partie du déficit? Serons-nous alors appelés à le combler à même les recettes générales du pays?

**M. Chrétien:** Je suis heureux que le député m'ait posé cette question. Ma réponse est non. Notre intervention s'est limitée à donner au Québec la possibilité de poursuivre pendant encore trois ans la loterie olympique que la province a mise sur pied et qui a fort bien réussi. Si cette loterie obtient un grand succès après tout, elle apportera plus de recettes après les Jeux que dans le cas contraire. Mais c'est la seule promesse que nous ayons faite à la province.

La politique du gouvernement est toujours la même. Nous n'avons pas l'intention de puiser dans le Trésor public pour combler le déficit, mais nous sommes disposés à autoriser la poursuite de la loterie pendant encore trois ans. Bien des gens, moi le premier, étaient sceptiques lorsqu'elle a été lancée il y a deux ans. Le gouvernement prévoyait qu'elle rapporterait environ 90 millions. D'ici la fin des Jeux, les recettes seront environ trois fois supérieures à cette somme, car la participation des Canadiens a été excellente.

Bien entendu, certains ont adopté une attitude empreinte de puritanisme à l'égard de ce moyen de réunir des fonds; je suis aussi puritain qu'un autre, j'ai fait des réserves au sujet de la loterie olympique. Nous constatons aujourd'hui que les Canadiens l'apprécient énormément. Prenons l'exemple de l'Ontario, où la constitution d'une loterie a soulevé de nombreuses objections. Aujourd'hui, la Wintario est tellement rentable qu'elle pose des problèmes au gouvernement conservateur de l'Ontario, qui distribue de l'argent de tous côtés, à tel point que cela lui crée des difficultés.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'aimerais terminer cette période de questions en donnant la parole pour une question supplémentaire au député de Nickel Belt et au député de Battle River, suivis du député de Lafontaine-Rosemont et du député de Maisonneuve-Rosemont.

**M. Rodriguez:** Monsieur l'Orateur, je trouve la réponse du ministre assez étrange. A l'heure actuelle, la loterie est gérée par l'organisme organisateur des Jeux olympiques. Le gouvernement du Québec est intervenu pour assurer l'achèvement des travaux, il a donc accepté la responsabilité des Jeux. Pourquoi le ministre ne lui laisserait-il pas la gestion de cette loterie, plutôt que de demander au Parlement du Canada de créer une loterie nationale? Après tout, comme il l'a dit, la loterie organisée par le gouvernement de l'Ontario, Wintario, marche bien. Les provinces de l'Ouest sont en train de se réunir pour créer leur propre loterie. Il me semble que le financement des Jeux Olympiques devrait revenir au gouvernement qui en a accepté la responsabilité.